

DÉPARTEMENT  
DES  
YVELINES

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA VILLE DE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

ARRONDISSEMENT  
DE  
SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

SÉANCE DU

12 MAI 2016

Le nombre de Conseillers  
en exercice est de 43

OBJET

**Demande de subvention  
auprès de la Direction  
Régionale des Affaires  
Culturelles d'Ile-de-  
France pour des  
restaurations d'oeuvres  
d'art**

En vertu de l'article L.2131-1  
du C.G.C.T.  
Le Maire de Saint-Germain-en-Laye  
atteste que le présent document  
a été publié le 17 mai 2016  
par voie d'affichages  
notifié le  
transmis en sous-préfecture  
le 13 mai 2016  
et qu'il est donc exécutoire.

Le 17 mai 2016

Pour le Maire,  
Par délégué,  
Le Directeur Général  
des Services

Denis TRINQUASSE

L'an deux mille seize, le 12 mai à 21 heures, le Conseil Municipal de Saint-Germain-en-Laye, dûment convoqué par Monsieur le Maire le 4 mai deux mille seize, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Emmanuel LAMY, Maire.

Etaient présents :

Madame de CIDRAC, Monsieur SOLIGNAC, Madame BOUTIN, Monsieur AUDURIER, Madame HABERT-DUPUIS, Monsieur PERICARD, Monsieur ROUSSEAU, Monsieur PRIOUX, Monsieur BATTISTELLI, Monsieur JOLY, Monsieur PETROVIC, Madame ADAM, Madame MACE, Monsieur MIRABELLI, Madame PEYRESAUBES, Madame AGUINET, Madame TEA, Madame LIBESKIND, Madame NASRI, Madame CLECH, Monsieur LEGUAY, Madame LANGE, Madame VANTHOURNOUT, Madame ANDRÉ, Madame DUMONT, Monsieur LAZARD, Madame GOMMIER, Monsieur DEGEORGE, Monsieur CAMASSES, Monsieur LEVEQUE, Madame SILLY, Madame ROULY, Monsieur ROUXEL

Avaient donné procuration :

Monsieur PIVERT à Monsieur PRIOUX  
Madame RICHARD à Madame BOUTIN  
Monsieur LEBRAY à Monsieur LAMY  
Madame PEUGNET à Monsieur ROUSSEAU  
Monsieur COMBALAT à Monsieur AUDURIER  
Monsieur MIGEON à Madame de CIDRAC  
Monsieur JOUSSE à Monsieur PERICARD  
Monsieur VILLEFAILLEAU à Madame HABERT-DUPUIS

Etait absente :

Madame CERIGHELLI

Secrétaire de séance :

Madame ANDRÉ

**N° DE DOSSIER** : 16 D 01

**OBJET** : DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DE LA DIRECTION RÉGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES D'ÎLE-DE-FRANCE POUR DES RESTAURATIONS D'ŒUVRES D'ART

**RAPPORTEUR** : Madame ADAM

---

**Monsieur le Maire,  
Mesdames, Messieurs,**

Dans le cadre de la programmation annuelle de restauration pour l'année 2016, il est proposé d'inscrire les œuvres d'art suivantes :

<b>Domaine</b>	<b>Identification de l'objet</b>	<b>Dépenses Coût H.T.</b>
<b>SCULPTURE</b>	<i>Christ aux liens</i> , pierre polychromée, inv.872.1.445 (restauration)	7300 €
<b>SCULPTURE</b>	<i>Le Mariage de la Vierge</i> , bois polychrome, inv. 872.1.423 <i>Les Ancêtres de la Vierge</i> , bois polychrome, inv. 872.1.425 (restaurations)	5820 €
<b>ARTS GRAPHIQUES</b>	Pierre Chasselat, portraits de la famille Ducastel, cinq dessins, fusain et rehauts de craie blanche, inv. 872.1.125, 127,129 et 975.5.138 et 139 (restaurations)	800 €
<b>PEINTURES</b>	Mesures de conservation préventive (pose de papiers de protection, etc...) en vue du déménagement des peintures	8890 €
	<b>Total H.T.</b>	<b>22 810 €</b>

Le coût total de cette opération s'élève à 22 810 € H.T., soit 27 372 € T.T.C.

Sur avis favorable de la commission scientifique régionale en conservation/restauration, l'État subventionne ces restaurations à hauteur de 80 % maximum du montant H.T. de la dépense, soit 18 248 € H.T.

Il est demandé au Conseil Municipal :

- d'approuver ces propositions de programmation en conservation/restauration,
- d'autoriser Monsieur le Maire à solliciter l'attribution d'une subvention au taux maximum auprès de la Direction Régionale des Affaires Culturelles d'Île-de-France.

## DÉLIBÉRATION

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après avoir entendu les explications qui précèdent et en avoir délibéré,

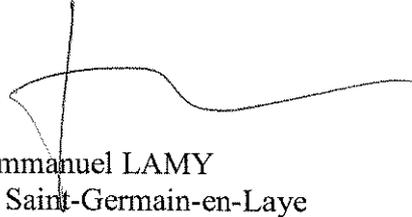
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

À L'UNANIMITÉ,

APPROUVE les propositions de programmation en conservation/restauration d'œuvres,

AUTORISE Monsieur le Maire à solliciter l'attribution d'une subvention au taux maximum auprès de la Direction Régionale des Affaires Culturelles d'Île-de-France et à signer tous les documents se rapportant à cette opération.

POUR EXTRAIT CONFORME,  
AU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS,

A handwritten signature in black ink, consisting of a vertical line on the left and a horizontal line that curves upwards and then downwards to the right.

Emmanuel LAMY  
Maire de Saint-Germain-en-Laye